

Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : 62

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes "Mer et Terres d'Opale".
Correspondant : Le Président, Tour de Contrôle de l'Aéroport International, 62520 Le Touquet, Tél. : 03-21-06-81-81,
Télécopieur : 03-21-06-81-80, Courriel : cemto@cc-mer-et-terres-d-opale.fr

Objet du marché : Exploitation de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de traitement de l'air, de traitement de l'eau et d'analyse de la légionellose de la piscine intercommunale d'Etaples – AOO 2010/02

Type de marché : Services – Catégorie n° 01

Classification CPV : 50720000

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Le poste P2 : la conduite et entretien des installations confiées.

Le poste P3 : la garantie totale des installations confiées.

Le poste P9 : La fourniture des produits de traitement d'eau de bassin

Les variantes ne seront pas prises en considération

Quantité ou étendue globale :

Les prestations du marché sont les suivantes :

La prestation forfaitaire de conduite et d'entretien courant des installations thermiques (Poste P2) avec une clause d'intéressement aux économies d'énergie.

La prestation forfaitaire de conduite et d'entretien courant des installations de production d'E.C.S (Poste P2)

La prestation forfaitaire de conduite et d'entretien courant des installations de traitement d'air (Poste P2).

La prestation forfaitaire de conduite et d'entretien courant des installations de traitement d'eau (Poste P2).

La prestation forfaitaire de garantie totale de l'ensemble des équipements techniques à la charge du TITULAIRE selon les limites de prestations définies au C.C.T.P avec clause de répartition en fin de contrat (Poste P3) ;

Le suivi des visites réglementaires des installations techniques confiées.

La fourniture de produit de traitement d'eau de bassin comptabilisée suivant un nombre de baigneur annuel (Poste P9).

Options

La fourniture de combustible pour une prestation a marché comptage avec intéressement aux économies d'énergies (poste P1)

La fourniture unitaire de m³ d'eau réchauffée à usage sanitaire (poste P1/2)

Durée du marché ou délai d'exécution : La durée contractuelle du marché est fixée à 60 mois (5 ans) à compter de sa date de notification. Le marché pourra être reconduit, pour une durée de 36 mois (3 ans), par décision expresse de la Communauté de Communes « Mer et Terres d'Opale », au moins trois mois avant l'expiration du marché.

Cautionnement et garanties exigés : Une avance pourra être versée au Titulaire dans les conditions définies à l'article 87 - II du code sauf s'il refuse cette avance. Le Maître d'ouvrage demande la constitution d'une garantie à première demande pour la totalité du montant de l'avance. Dans ce cas, l'avance ne sera mandatée qu'après la constitution de la garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le paiement s'effectuera par virement administratif selon les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues au décret n°2002-232 du 21/02/2002. Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit pour le Titulaire du marché ou les sous traitants au bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai. Le financement sera réalisé sur les fonds propres de la commune de communes « Mer et Terres d'Opale ».

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les offres seront présentées librement, soit individuellement soit en groupement. Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun de ses membres pour ses obligations contractuelles vis-à-vis du Maître d'ouvrage en application de l'article 51 - II du Code. Le mandataire sera obligatoirement en charge de l'exploitation. Un même prestataire ne pourra présenter sa candidature à la fois en qualité de candidat individuel et en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Renseignements comme suit sur formulaire au choix de candidat :

- une lettre de candidature mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement. (ou l'imprimé DC 4 dûment rempli et signé) ;

- un document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager la société ;

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Le candidat fournira également une déclaration sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du CMP, ou les imprimés DC 5 et DC 7 disponible à l'adresse suivante : http://www.minafi.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/.

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisé au cours des trois derniers exercices.

Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
- des certificats de qualification professionnelle : Preuve de la capacité de l'entreprise apportée par tous moyens, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate ;
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- une déclaration indiquant l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Pour les entreprises nouvellement créées, il sera exigé de fournir les éléments d'information visés ci-avant disponibles à la date limite de remise des offres ou, si elles ne sont pas en mesure de les produire, de justifier de leur capacité par tout autre moyen.

En cas de groupement de candidats, ces pièces et références devront être produites par chacun de ses membres, la lettre de candidature précisant la répartition des prestations entre ses membres. Etant néanmoins rappelé qu'en application de l'article 52 du Code des Marchés Publics, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières du groupement sera globale.

Pour tout candidat étranger, membre d'un autre pays de la Communauté Européenne, les certificats demandés devront correspondre aux impôts et taxes des administrations et autres organismes du pays, et les traductions certifiées correspondantes.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants avec leur pondération : valeur technique de l'offre : 50 % ; prix des prestations : 50 %

Type de procédure : Appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

Date limite de réception des offres : 19 novembre 2010 à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date prévisionnelle de début des prestations: 1^{er} janvier 2011

Renseignements complémentaires : Le présent appel d'offres est soumis à la directive européenne "services". Il est de type ouvert.

Lors de la remise des plis, les candidats doivent choisir :

- soit leur envoi sur support papier: dans ce cas, les candidats transmettront soit par voie postale avec accusé de réception adresse citée ci-dessus
- soit par remise sur place, auprès des services de la CCMTO, dont l'adresse est détaillée ci-dessus, contre récépissé avant la date et l'heure limite indiqués ci-dessus leur pli comportant la mention suivante.

Il est porté à la connaissance des candidats que toutes offres transmises par voie électronique au pouvoir adjudicateur via la plate-forme de dématérialisation seront, une fois vérifiées la conformité de ces documents papier à leur original dématérialisé, re-matérialisées à compter de leur ouverture. Dès lors, la procédure afférente au marché y compris tout échange entre au pouvoir adjudicateur et le candidat s'effectuera sous forme de support papier. Les candidats sont informés que le règlement de consultation, précisant toutes les modalités de la consultation, est tenu à la disposition des candidats sur le site de la Communauté de Communes ainsi que sous format papier à retirer, auprès des services administratifs de la résidence dont l'adresse est indiquée ci-dessus.

Une ou plusieurs visite(s) des installations pourra(ont) être prévue(s) au cours de la procédure. Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 8 octobre 2010.

Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif- 143, rue Jacquemars Gielée -59800 Lille, Tél : 0320631300, Fax : 0320631347. Informations sur l'introduction des recours et tout renseignement administratif et technique auprès de : service des affaires juridiques de la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale - Tél : 0321068181 / Fax : 0321068180 - e-mail : juridique@cc-mer-et-terres-d-opale.fr